

SI VOUS CREUSEZ, COMMUNIQUEZ AVEC INFO-EXCAVATION. SI VOUS ENGAGEZ UN PROFESSIONNEL, ASSUREZ-VOUS QU'IL UTILISE LES SERVICES D'INFO-EXCAVATION.

CREUSER SANS S'INFORMER,
ÇA PEUT COÛTER CHER!

POUR TOUT GENRE DE TRAVAUX D'EXCAVATION, DE LA POSE D'UNE CLÔTURE À LA PLANTATION D'UN ARBRE, D'UNE FONDATION À LA CONSTRUCTION D'UNE AUTOROUTE, IL FAUT SAVOIR CE QUI SE TROUVE SOUS LE SOL.

Le sous-sol où vous prévoyez faire des travaux d'excavation peut cacher divers réseaux qui fournissent une multitude de services essentiels au bien-être de la communauté. Vous devez donc vous assurer que les travaux que vous entreprendrez n'interrompent pas ces services et ne vous causeront pas des frais inattendus.

Le sous-sol est parsemé de :

- câbles électriques;
- conduites de gaz;
- câbles de télécommunication;
- réseaux de câblodistribution;
- égouts, aqueducs et autres structures souterraines.

CODE DE COULEURS

Les propriétaires de réseaux souterrains ont convenu d'un code de couleurs pour identifier le type de réseau enfoui. Chacun des membres d'Info-Excavation marque ainsi l'endroit précis de son réseau en utilisant la couleur correspondante. Pour en savoir davantage à ce sujet, visitez notre site Web ou utilisez notre application mobile.

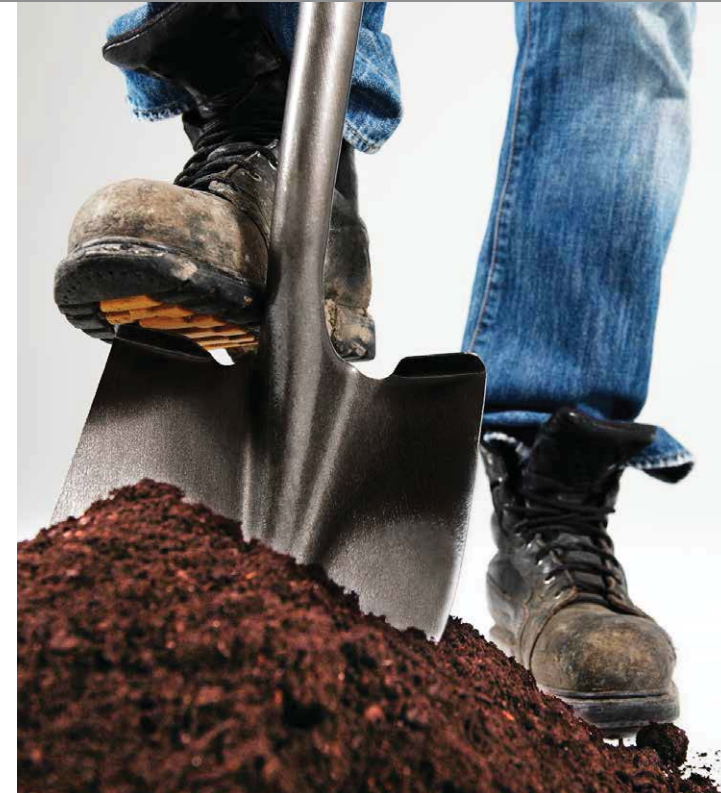
POUR NOUS JOINDRE

Demande de localisation, urgence, suivi et information générale

- info-ex.com
- Application mobile (IOS et Android)

Également pour les demandes en urgence

- Région de Montréal : 514 286-9228
- Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 800 663-9228
- info@info-ex.com



INFO-EXCAVATION TRAITE PLUS DE 200 000 DEMANDES PAR ANNÉE.

**SERVICE DISPONIBLE 24/7
INFO-EX.COM**

**CE SERVICE EST
RAPIDE ET GRATUIT!**

Organisme à but non lucratif, Info-Excavation réunit plus de 225 membres propriétaires d'infrastructures souterraines et partenaires en prévention, incluant quelque 75 membres municipaux.

**INFO-EXCAVATION COUVRE 100 %
DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS!**

**info
excavation**
L'alliance pour la protection
des infrastructures souterraines



**info
excavation**
L'alliance pour la protection
des infrastructures souterraines

TOUT TRAVAIL D'EXCAVATION
DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉ D'UNE DEMANDE
DE LOCALISATION.

AU QUÉBEC, IL SURVIENT CHAQUE JOUR
PLUS DE 5 BRIS AUX INFRASTRUCTURES
SOUTERRAINES.

Lors du traitement de votre demande de localisation, Info-Excavation vérifie dans sa base de données qui sont les membres qui peuvent avoir un réseau à proximité de l'endroit où vos travaux d'excavation sont prévus.

Voici quelques bonnes pratiques

- **Informez-vous avant de creuser :** Communiquer avec Info-Excavation est la première chose à faire, c'est GRATUIT.
- **Utilisez des méthodes d'excavation douces :** Des précautions particulières doivent être prises à l'intérieur de la zone tampon de chaque côté de l'infrastructure souterraine.
- **Ayez toujours les documents de localisation sur les lieux :** Les documents de localisation, incluant les croquis, doivent être conservés sur les lieux durant toute la durée des travaux. En cas d'incident ou d'accident, les services d'urgence vous les demanderont.

PRUDENCE... CONTACTEZ-NOUS AVANT DE CREUSER!

Afin d'assurer la sécurité de votre famille et de votre entourage, il est primordial de savoir s'il y a ou non des installations enfouies à proximité de l'endroit où vous projetez vos travaux d'excavation.

Si vous faites affaire avec un professionnel (excavateur, paysagiste, installateur de piscine, etc.) assurez-vous qu'il utilise les services d'Info-Excavation, c'est dans votre intérêt.

FAITES VOTRE DEMANDE DE LOCALISATION AU MOINS TROIS JOURS OUVRABLES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

Lors de votre demande, fournissez un croquis détaillé des lieux, un croquis de qualité accélère le processus.



CREUSER SANS S'INFORMER,
ÇA PEUT COÛTER CHER!

